Rubrique 7. Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour but de fournir une description des activités de la Société du point de vue de la direction. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (les « états financiers consolidés »), qui figurent à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Le 24 janvier 2020, Encana Corporation (« Encana ») a réalisé une réorganisation, notamment un regroupement d'actions, tel qu'il est indiqué aux rubriques 1 et 2 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K, à la note 1 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K et à la section « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion. Par suite de la réorganisation, Ovintiv Inc. et ses filiales (collectivement, « Ovintiv ») poursuivent les activités qui étaient auparavant exercées par Encana et ses filiales. Tout renvoi à la « Société » désigne Encana Corporation et ses filiales avant la réorganisation et Ovintiv Inc. et ses filiales après la réorganisation.

Tout au long du rapport de gestion, des termes et des abréviations propres au secteur sont utilisés; ils sont définis aux sections Définitions, Conversions et Conventions du présent rapport annuel sur formulaire 10-K. Le présent rapport de gestion comprend les sections suivantes :

- Vue d'ensemble
- Résultats d'exploitation
- Situation de trésorerie et sources de financement
- Méthodes et estimations comptables
- Mesures non conformes aux PCGR

Vue d'ensemble

Stratégie

Pour exécuter sa stratégie, exposée aux rubriques 1 et 2 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K, Ovintiv s'attache à accroître la valeur à long terme pour les actionnaires et les flux de trésorerie qu'elle tire de ses actifs évolutifs de premier ordre, qui dégagent des marges supérieures, et qui sont situés dans certaines des meilleures zones de l'Amérique du Nord, à savoir les « actifs essentiels ». Au 31 décembre 2019, les actifs essentiels regroupent Permian et Anadarko, aux États-Unis, et Montney, au Canada. Ces actifs de premier ordre forment un portefeuille couvrant de multiples gisements productifs de pétrole, de LGN et de gaz naturel, qui représente un moyen souple et efficace d'investir des capitaux dégageant des flux de trésorerie durables. Les autres actifs en amont de la Société, soit Eagle Ford, Duvernay, Bakken (désigné auparavant Williston) et Uinta, continuent de procurer des flux de trésorerie d'exploitation à la Société.

Pour appuyer ses objectifs stratégiques, Ovintiv peut compter sur ses valeurs fondamentales, soit l'unité, la souplesse et la détermination. Ces valeurs incitent l'entreprise à se montrer adaptable, proactive, innovante et déterminée, tout en étant décidée à exceller avec passion afin de favoriser la performance financière et l'esprit d'équipe.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les secteurs à présenter et les zones où la Société exerce ses activités, se reporter aux rubriques 1 et 2 du rapport annuel sur formulaire 10-K. Le 13 février 2019, la Société a conclu l'acquisition de Newfield Exploration Company (« Newfield »); ainsi, les résultats d'exploitation postérieurs à l'acquisition de Newfield sont pris en compte dans les résultats consolidés de la Société à partir du 14 février 2019. Pour en apprendre davantage sur le regroupement d'entreprises et les résultats sectoriels, se reporter aux notes 8 et 2, respectivement, des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Lorsqu'elle évalue ses activités et son levier financier, Ovintiv passe en revue des mesures fondées sur la performance, comme les flux de trésorerie non conformes aux PCGR, la marge sur les flux de trésorerie non conformes aux PCGR et le total des coûts, ainsi que des mesures fondées sur la dette, comme les ratios dette/capitaux permanents ajustés et dette nette/BAIIA ajusté, qui sont des mesures non conformes aux PCGR et n'ont pas de sens normalisé selon les PCGR des États-Unis. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs et ne devraient pas être considérées comme des substituts aux mesures présentées conformément aux PCGR des États-Unis. Pour obtenir des renseignements additionnels sur ces mesures, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus ressemblante, se reporter à la section « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a choisi d'exclure du présent rapport de gestion l'analyse des résultats d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit le premier des trois exercices pris en compte dans les états financiers consolidés, tel qu'il est stipulé dans la modification à l'article 303 du Règlement S-K de la SEC, entrée en vigueur le 2 mai 2019. Pour obtenir des renseignements additionnels sur la situation financière de la Société, les changements survenus à sa situation financière et ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, se reporter à la rubrique 7 du rapport annuel de 2018 sur formulaire 10-K.

Faits saillants

En 2019, la Société a atteint, voire dépassé, tous les objectifs qui avaient été fixés pour l'ensemble de l'exercice 2019 en mettant à exécution son plan d'investissement de 2019, en générant des liquidités de ses activités d'exploitation et en remboursant du capital à ses actionnaires au moyen de dividendes et de rachats d'actions. Après la conclusion de l'acquisition de Newfield, la Société a pleinement intégré les activités de celle-ci et a dégagé des synergies qui ont dépassé les attentes précédemment annoncées. La hausse des revenus générés par les produits en amont en 2019 par rapport à 2018 découle de l'accroissement des volumes de production, qui a été en partie contrebalancé par la diminution du prix moyen obtenu, exclusion faite de l'incidence des activités liées à la gestion des risques. Le total des volumes de production a augmenté de 56 % par rapport à 2018, principalement grâce à l'acquisition de Newfield et aux programmes de forage fructueux. Les diminutions respectives de 20 % et de 12 % du prix moyen obtenu pour les liquides et le gaz naturel étaient attribuables essentiellement à la baisse des prix de référence. La Société continue de se concentrer sur l'optimisation des prix qu'elle obtient en diversifiant ses marchés en aval.

Principaux faits nouveaux

- Acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Newfield le 13 février 2019, aux termes de laquelle la Société a émis quelque 543,4 millions d'actions ordinaires, avant le regroupement d'actions. L'entreprise acquise se consacre essentiellement à la mise en valeur de biens riches en pétrole situés surtout dans le bassin Anadarko, en Oklahoma. Après l'acquisition, des billets de premier rang de Newfield, totalisant 2,45 G$, étaient toujours en circulation.
- Rachat, aux fins d'annulation, d'environ 196,7 millions d'actions ordinaires, avant le regroupement d'actions, pour une contrepartie totale d'environ 1 250 M$, ce qui correspond à l'entièreté de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'offre publique de rachat importante précédemment annoncées de la Société.
- Résiliation du contrat de partage de production conclu avec China National Offshore Oil Corporation (« CNOOC »), qui régissait les activités de la Société en Chine, en date du 31 juillet 2019. Par conséquent, la Société n'exerce plus d'activités en Chine.
- Conclusion de la vente des actifs de gaz naturel du bassin Arkoma de la Société le 27 août 2019, composés d'environ 140 000 acres nettes en Oklahoma, dont elle a tiré un produit de 155 M$, compte tenu des ajustements de clôture.

Résultats financiers

- Comptabilisation d'un résultat net de 234 M$, compte tenu d'une perte nette sur la gestion des risques de 361 M$, avant impôt, inscrit dans les produits des activités ordinaires, de charges de restructuration de 138 M$, avant impôt, et de profits de change nets de 119 M$, avant impôt, de même que de coûts d'acquisition de 33 M$, avant impôt.
- Obtention de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 2 921 M$, de flux de trésorerie non conformes aux PCGR de 2 931 M$ et d'une marge sur les flux de trésorerie non conformes aux PCGR de 14,21 $ par bep. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont été supérieurs aux dépenses d'investissement, soit de 295 M$.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 190 M$ et montant disponible de 4,0 G$ sur les facilités de crédit, dont la facilité de crédit renouvelable de 2,5 G$ de la Société qui a appuyé l'émission de papier commercial pour 698 M$ à la clôture de l'exercice.
- Atteinte d'un ratio dette nette/BAIIA ajusté de 2,0.
- Remboursement de capital aux actionnaires au moyen du rachat, aux fins d'annulation, d'environ 196,7 millions d'actions ordinaires, avant le regroupement d'actions. La Société a également versé des dividendes de 0,075 $ par action ordinaire, avant le regroupement d'actions, pour un total de 102 M$.

Dépenses d'investissement

- Dépenses d'investissement totalisant 2 626 M$, soit dans la fourchette prévisionnelle pour 2019 qui les situait entre 2,55 G$ et 2,65 G$.
- Affectation de 2 030 M$, ou 77 %, du total des dépenses d'investissement aux actifs essentiels.
- Réduction des coûts liés aux puits à Anadarko grâce au déploiement de la mise en valeur cubique d'environ 1,9 M$ par puits en 2019 par rapport aux coûts liés aux puits de Newfield en 2018, ce qui dépasse de 1 M$ par puits les économies prévues précédemment annoncées par la Société.
- Accent mis sur les activités d'investissement très rentables et les projets à marge élevée et à cycle de vie court qui procurent la souplesse nécessaire pour réagir aux fluctuations des prix des marchandises.

Production

- Volume de production moyen de liquides et de gaz naturel supérieur à la fourchette prévisionnelle pour l'exercice 2019, passant respectivement de 297,0 kb/j à 301,0 kb/j et de 1 560 Mpi^3/j à 1 575 Mpi^3/j.
- Volume de production moyen de liquides de 301,9 kb/j, ce qui représente 53 % du total des volumes de production. Volume de production moyen de pétrole et de condensats des usines de 217,3 kb/j, ce qui correspond à 72 % du total des volumes de production de liquides.
- Volume de production moyen de gaz naturel de 1 577 Mpi^3/j, ce qui représente 47 % du total des volumes de production.

Produits des activités ordinaires et charges d'exploitation

- Accent mis sur la diversification des marchés afin d'optimiser les prix obtenus pour les marchandises et les produits des activités ordinaires grâce à une combinaison d'instruments financiers dérivés et de contrats de transport.
- Poursuite de l'utilisation de la capacité de transport des pipelines vers les marchés de Houston et de Dawn afin de se prémunir contre l'affaiblissement des écarts Midland, Waha et AECO.
- Total des coûts engagés de 12,59 $ par bep, en baisse par rapport à 0,41 $ par bep en 2018, ce qui surpasse la fourchette prévisionnelle pour 2019 qui les situait entre 12,60 $ par bep et 12,90 $ par bep. Le total des coûts comprend les taxes à la production et impôts miniers et autres taxes, les charges de transport et de traitement en amont, les charges d'exploitation en amont et les charges administratives. Le total des coûts ne tient pas compte de l'incidence des primes au rendement à long terme et des charges de restructuration. Parmi les éléments ayant eu une incidence sur le total des coûts en 2019, on compte notamment :

- La baisse de 0,80 $ par bep des charges de transport et de traitement en amont en 2019 par rapport à 2018, attribuable principalement à la proportion accrue du total des volumes de production provenant des activités aux États-Unis, qui ont bénéficié de charges de transport et de traitement par bep inférieures à la moyenne. Les volumes de production des activités aux États-Unis ont été plus élevés en 2019 par rapport à 2018 en raison de l'acquisition de Newfield;
- La hausse de 0,16 $ par bep des charges administratives, exclusion faites des primes au rendement à long terme et des charges de restructuration, en 2019 par rapport à 2018, imputable essentiellement au changement de traitement comptable de l'immeuble de bureaux The Bow. Pour en apprendre davantage sur l'adoption de l'ASC Topic 842, se reporter aux notes 1 et 14 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

- Réduction des charges d'exploitation et des charges administratives attribuable à une compression de personnel et aux efficiences opérationnelles de 200 M$, sur une base annualisée, par rapport aux coûts combinés de Newfield et de la Société avant l'acquisition. Ces synergies surpassent de 125 M$ l'estimation initiale de la Société et elles ne tiennent pas compte des charges de restructuration engagées en 2019, lesquelles ont totalisé 138 M$.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 24 janvier 2020, Encana a réalisé une réorganisation incluant un plan d'arrangement (l'« arrangement »), qui consiste notamment en un regroupement d'actions par Encana à raison de une action postérieure au regroupement pour chaque tranche de cinq actions antérieures au regroupement (le « regroupement d'actions »), et Ovintiv Inc. a acquis ensuite la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Encana en contrepartie d'actions ordinaires d'Ovintiv Inc. sur la base de une pour une. Après la conclusion de l'arrangement, Ovintiv Inc. a migré du Canada pour devenir une société du Delaware établie aux États-Unis (la « prorogation aux États-Unis »). L'arrangement et la prorogation aux États-Unis sont appelés collectivement la « réorganisation ». Ovintiv poursuit les activités qui étaient exercées par Encana et ses filiales avant la réalisation de la réorganisation. Pour en apprendre davantage sur la réorganisation, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Perspectives pour 2020

Perspectives du secteur

Le secteur pétrolier et gazier est cyclique, et les prix des marchandises sont par nature volatils. En 2020, les prix du pétrole devraient refléter la dynamique de l'offre et de la demande mondiales de même que le contexte géopolitique et macroéconomique. Dans le cadre d'une réunion tenue en décembre 2019, les membres de l'OPEP et certains pays hors OPEP (collectivement, l'« OPEP ») ont convenu d'accroître et de prolonger la réduction de leur production de pétrole brut, prévue initialement en janvier 2019, jusqu'au premier trimestre de 2020 dans l'espoir de rééquilibrer le marché mondial du pétrole en fonction de l'évolution des paramètres fondamentaux. Les risques auxquels l'économie mondiale est exposée, notamment les différends commerciaux, la campagne de sanctions menée par les États-Unis, la croissance de la production américaine et les éventuelles perturbations de l'offre des principaux pays producteurs en proie à un climat géopolitique instable, pourraient continuer de contribuer à la volatilité des prix en 2020. L'OPEP doit se réunir de nouveau en mars 2020 pour revoir les niveaux de production, ce qui pourrait entraîner d'autres ajustements de l'offre et de nouvelles fluctuations des prix.

En 2020, les prix du gaz naturel dépendront notamment du moment où l'offre et la demande augmenteront et des répercussions de la météo saisonnière. Le potentiel d'amélioration des prix du gaz naturel à long terme aux États-Unis reste limité en raison de l'accroissement persistant de la production qui entraîne d'autres pressions à la baisse des prix du gaz naturel aux États-Unis. En dépit de la vigueur du prix de l'AECO par rapport au NYMEX, les prix du gaz naturel dans l'Ouest canadien devraient rester bas en raison de la faiblesse du prix du NYMEX.

Perspectives de la Société

Dans le contexte actuel des prix, Ovintiv est bien positionnée pour préserver un équilibre entre la croissance des liquides et la génération de flux de trésorerie supérieurs aux dépenses d'investissement. La Société conclut des instruments financiers dérivés qui contribuent à réduire la volatilité des prix et à dégager des produits stables pendant les périodes où les prix baissent. Une partie de la production de la Société est vendue aux prix en vigueur sur le marché, ce qui permet à Ovintiv de profiter d'éventuelles hausses de prix. Au 31 décembre 2019, la Société avait couvert environ 165 kb/j de la production prévue de pétrole et de condensats et 1 188 Mpi^3/j de la production prévue de gaz naturel pour 2020. Pour en apprendre davantage sur le programme de couvertures de la Société, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Les marchés du pétrole brut et du gaz naturel sont exposés à divers risques de prix. Alors que les cours du pétrole brut suivent généralement l'orientation des marchés mondiaux, il se produit parfois des écarts à l'échelle régionale. Le prix du gaz naturel, lui, peut varier d'une région à l'autre en fonction de l'offre et de la demande sur place. Prenant les devants, Ovintiv se sert de contrats de transport pour diversifier les marchés de vente, évitant ainsi d'être fortement exposée à un marché en particulier. Grâce à ses instruments financiers dérivés et à cette capacité de transport, Ovintiv continue de limiter son exposition aux prix des marchés régionaux pour 2020.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement prévues pour 2020 devraient totaliser environ 2,7 G$ et être financées par les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 2020. Il est prévu que les dépenses d'investissement seront surtout engagées à l'égard des actifs essentiels, avec l'objectif de maximiser le rendement tiré des liquides à marge supérieure, ainsi qu'à d'autres actifs en amont en vue d'optimiser les flux de trésorerie d'exploitation disponibles. En 2020, la Société prévoit de générer des flux de trésorerie supérieurs aux dépenses d'investissement.

Ovintiv s'efforce continuellement d'améliorer la performance des puits et de réduire les coûts au moyen de techniques novatrices. La mise en valeur cubique à grande échelle de la Société fait appel à plusieurs plateformes d'exploitation des ressources et à un modèle de complétion d'avant-garde pour maximiser les rendements et la récupération de ressources tirés des réservoirs. L'incidence du programme d'immobilisations réfléchi et les innovations constantes d'Ovintiv lui donnent la souplesse requise pour affecter le capital dans un contexte de marchés des marchandises en évolution et continuer d'augmenter les flux de trésorerie.

Production

En 2020, Ovintiv prévoit que les volumes de production de liquides s'établiront entre 318,0 kb/j et 332,0 kb/j et ceux de la production de gaz naturel, entre 1 520 Mpi^3/j et 1 580 Mpi^3/j.

Charges d'exploitation

Pour 2020, Ovintiv prévoit que le total des coûts s'établira entre 12,20 $ par bep et 12,50 $ par bep, compte tenu notamment des taxes à la production et impôts miniers et autres taxes, des charges de transport et de traitement en amont, des charges d'exploitation en amont et des charges administratives. Le total des coûts ne tient pas compte de l'incidence des primes au rendement à long terme. Ovintiv prévoit de continuer de rechercher des moyens novateurs pour réduire les charges d'exploitation en amont et les charges administratives, et elle prévoit des améliorations au chapitre de l'efficience et une gestion efficace de sa chaîne d'approvisionnement, notamment en négociant des prix avantageux, en vue de compenser les pressions inflationnistes.

Des renseignements supplémentaires sur les prévisions d'Ovintiv pour 2020 figurent dans la présentation de la Société, qu'on peut trouver sur le site Web de la Société à l'adresse www.ovintiv.com.

Résultats d'exploitation

Principales informations financières

(en millions de dollars)	**2019**	2018
Produits des activités ordinaires tirés des produits et services		
Produits tirés des produits en amont	**5 847 $**	4 223 $
Optimisation des marchés	**1 159**	1 224
Produits tirés des services	**7**	10
Total des produits des activités ordinaires tirés des produits et services	**7 013**	5 457
Profits (pertes) sur la gestion des risques, montant net	**(361)**	415
Produits tirés de la sous-location	**74**	67
Total des produits des activités ordinaires	**6 726**	5 939
Total des charges d'exploitation[1)]	**6 128**	4 245
Résultats d'exploitation	**598**	1 694
Total des autres (produits) charges	**283**	531
Résultat net avant impôt sur le résultat	**315**	1 163
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	**81**	94
Résultat net	**234 $**	1 069 $

1) Le total des charges d'exploitation tient compte des éléments hors trésorerie comme la dotation aux amortissements et à l'épuisement, la charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les primes au rendement à long terme.

À la conclusion de l'acquisition de Newfield le 13 février 2019, les résultats d'exploitation postérieurs à l'acquisition de Newfield sont pris en compte dans les résultats consolidés de la Société à partir du 14 février 2019. Par suite du regroupement d'entreprises et de l'ajout de l'actif Anadarko au portefeuille de la Société, les actifs essentiels ont été redéfinis de manière à rendre compte de Permian et d'Anadarko aux États-Unis et de Montney au Canada. La présentation de la production des actifs essentiels de 2018 a été mise à jour afin qu'elle soit conforme aux actifs essentiels de la Société en 2019 et de rendre compte de Permian et de Montney.

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires d'Ovintiv proviennent essentiellement de la vente de sa production de pétrole, de LGN et de gaz naturel. Les augmentations et les diminutions des produits des activités ordinaires d'Ovintiv, de sa rentabilité et de sa production future dépendent essentiellement des prix que la Société reçoit sur ses marchandises. Les prix sont fonction du marché et fluctuent en raison de facteurs indépendants de la volonté de la Société, comme l'offre et la demande, le caractère saisonnier des activités et la conjoncture géopolitique et économique. Les prix réalisés par les activités aux États-Unis reflètent généralement les prix de référence WTI et NYMEX, ainsi que d'autres prix de référence du pétrole en aval, notamment le prix Houston. Les prix obtenus par les activités au Canada sont liés aux prix de référence des condensats à Edmonton et AECO, et à d'autres prix de référence du gaz naturel en aval, dont le prix Dawn. Ces derniers reflètent la diversification des marchés de la Société. Le tableau ci-dessous présente les tendances récentes des prix de référence que la Société utilise.

Prix de référence

(moyenne de la période)	**2019**	2018
Pétrole et LGN		
WTI ($/b)	**57,03 $**	64,77 $
Houston ($/b)	**62,12**	69,00
Condensats à Edmonton ($ CA/b)	**70,15**	78,88
Gaz naturel		
NYMEX ($/MBtu)	**2,63 $**	3,09 $
AECO ($ CA/kpi^3)	**1,62**	1,53
Dawn ($ CA/MBtu)	**3,19**	4,07

Volumes de production et prix réalisés

	Volumes de production[1]		Prix réalisés[2]	
	2019	2018	**2019**	2018
Pétrole (kb/j, $/b)				
Activités aux États-Unis	**162,3**	89,5	**56,19 $**	64,05 $
Activités au Canada	**0,6**	0,4	**53,19**	52,54
Activités en Chine[3]	**1,5**	-	**66,37**	-
Total	**164,4**	89,9	**56,27**	64,00
LGN – Condensats des usines (kb/j, $/b)				
Activités aux États-Unis	**10,5**	3,8	**44,05**	52,33
Activités au Canada	**42,4**	35,2	**51,79**	56,31
Total	**52,9**	39,0	**50,25**	55,92
LGN – Autres (kb/j, $/b)				
Activités aux États-Unis	**67,9**	25,2	**11,44**	23,39
Activités au Canada	**16,7**	14,0	**11,11**	27,32
Total	**84,6**	39,2	**11,37**	24,79
Total pour le pétrole et les LGN (kb/j, $/b)				
Activités aux États-Unis	**240,7**	118,5	**43,04**	55,03
Activités au Canada	**59,7**	49,6	**40,36**	48,08
Activités en Chine[3]	**1,5**	-	**66,37**	-
Total	**301,9**	168,1	**42,63**	52,98
Gaz naturel (Mpi^3/j, $/$kpi^3$)				
Activités aux États-Unis	**547**	151	**1,90**	2,28
Activités au Canada	**1 030**	1 007	**2,01**	2,24
Total	**1 577**	1 158	**1,97**	2,25
Total de la production (kbep/j, $/bep)				
Activités aux États-Unis	**331,9**	143,7	**34,36**	47,80
Activités au Canada	**231,5**	217,5	**19,35**	21,34
Activités en Chine[3]	**1,5**	-	**66,37**	-
Total	**564,9**	361,2	**28,29**	31,86
Composition de la production (%)				
Pétrole et condensats des usines	**38**	36		
LGN – Autres	**15**	11		
Total pour le pétrole et les LGN	**53**	47		
Gaz naturel	**47**	53		
Croissance de la production d'un exercice à l'autre (%)[4]				
Total pour le pétrole et les LGN	**80**	30		
Gaz naturel	**36**	5		
Total de la production	**56**	15		
Production des actifs essentiels[5]				
Pétrole (kb/j)	**109,3**	59,1		
LGN – Condensats des usines (kb/j)	**44,7**	30,7		
LGN – Autres (kb/j)	**73,8**	30,0		
Total pour le pétrole et les LGN (kb/j)	**227,8**	119,8		
Gaz naturel (Mpi^3/j)	**1 353**	980		
Total de la production (kbep/j)	**453,5**	283,0		
Pourcentage du total de la production	**80**	78		

1) Moyenne quotidienne.
2) Prix unitaires moyens, exclusion faite de l'incidence des activités de gestion des risques.
3) La Société a acquis ses activités en Chine dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Newfield le 13 février 2019. La Société a ensuite résilié son contrat de partage de production avec CNOOC et mis fin à ses activités en Chine le 31 juillet 2019. La production tirée des activités en Chine est présentée de la période du 14 février 2019 au 31 juillet 2019.
4) Comprend l'effet sur la production des acquisitions et des sorties d'actifs.
5) La présentation de la production tirée des actifs essentiels reflète les actifs essentiels de 2019 de la Société, à savoir Permian, Anadarko et Montney. La production tirée des actifs essentiels de 2018 a aussi été mise à jour en conséquence, et tient compte de Permian et de Montney.

Revenus générés par les produits en amont

(en millions de dollars)	Pétrole	LGN – Condensats des usines	LGN – Autres	Gaz naturel	Total[1)]
Revenus générés par les produits en amont – 2018	**2 100 $**	**797 $**	**355 $**	**952 $**	**4 204 $**
Augmentation (diminution) causée par les éléments suivants :					
Prix de vente	(184)	(85)	(205)	(129)	(603)
Volumes de production	1 460	259	201	313	2 233
Revenus générés par les produits en amont – 2019	**3 376 $**	**971 $**	**351 $**	**1 136 $**	**5 834 $**

1) Les produits générés en 2019 ne tiennent pas compte de certains ajustements au titre des autres produits et des redevances de 13 M$ (ajustement au titre des redevances de 19 M$ en 2018), auxquels aucun volume de production n'est associé.

Produits tirés du pétrole

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les produits tirés du pétrole ont augmenté de 1 276 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- la hausse de 74,5 kb/j du volume de production moyen de pétrole, qui a donné lieu à une augmentation des produits des activités ordinaires de 1 460 M$. La hausse des volumes découle surtout de l'acquisition de Newfield (64,9 kb/j) et des bons résultats des programmes de forage réalisés à Anadarko, à Permian et à Bakken (15,6 kb/j), contrebalancés en partie par les baisses normales de rendement à Eagle Ford (3,2 kb/j) et la vente des actifs de San Juan au quatrième trimestre de 2018 (2,3 kb/j);
- la baisse de 7,73 $ le baril, ou 12 %, du prix moyen obtenu pour le pétrole, qui a réduit les produits des activités ordinaires de 184 M$. Cette diminution reflète la baisse respective de 12 % et de 10 % des prix de référence WTI et Houston, compensée en partie par la hausse des prix régionaux par rapport au prix de référence WTI pour les activités aux États-Unis.

Produits tirés des LGN

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les produits tirés des LGN ont augmenté de 170 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- la hausse de 13,9 kb/j du volume de production moyen des condensats des usines, qui a donné lieu à une augmentation des produits des activités ordinaires de 259 M$. La progression des volumes s'explique essentiellement par les bons résultats des programmes de forage réalisés à Montney et Anadarko (9,4 kb/j) et par l'acquisition de Newfield (4,9 kb/j);
- la hausse de 45,4 kb/j du volume de production moyen des LGN, qui a donné lieu à une augmentation des produits des activités ordinaires de 201 M$. La progression des volumes s'explique essentiellement par l'acquisition de Newfield (31,3 kb/j) et par les bons résultats des programmes de forage réalisés à Anadarko, Montney et Permian (15,3 kb/j);

La hausse a été contrebalancée en partie par :

- la baisse de 13,42 $ le baril, ou 54 %, du prix moyen obtenu pour les autres LGN, qui a réduit de 205 M$ les produits des activités ordinaires, traduisant le fléchissement des prix de référence des autres LGN et la baisse des prix régionaux;
- la baisse de 5,67 $ le baril, ou 10 %, du prix moyen obtenu pour les condensats des usines, qui a réduit les produits des activités ordinaires de 85 M$. Cette diminution reflète la baisse respective de 12 % et de 11 % des prix de référence WTI et des condensats à Edmonton, compensée en partie par les fluctuations des prix régionaux par rapport au prix de référence WTI et des condensats à Edmonton.

Produits tirés du gaz naturel

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les produits tirés du gaz naturel ont augmenté de 184 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- la hausse de 419 Mpi^3/j du volume de production moyen de gaz naturel, qui a donné lieu à une augmentation des produits des activités ordinaires de 313 M$ et qui est principalement attribuable à l'acquisition de Newfield (368 Mpi^3/j) et aux bons résultats des programmes de forage réalisés à Montney, Anadarko, Permian et Bakken (82 Mpi^3/j), contrebalancée en partie par le repli de la production des autres activités en amont, causé principalement par les baisses normales de rendement (23 Mpi^3/j) et la vente des actifs de San Juan au quatrième trimestre de 2018 (8 Mpi^3/j);
- la diminution de 0,28 $ le kpi^3, ou 12 %, du prix moyen obtenu pour le gaz naturel, qui a fait baisser de 129 M$ les produits des activités ordinaires et qui reflète l'affaiblissement respectif de 22 % et de 15 % des prix de référence Dawn et NYMEX, ces facteurs ayant été compensés en partie par la proportion accrue du total des volumes de production des activités aux États-Unis, par la hausse des prix régionaux résultant de l'acquisition de Newfield et par l'augmentation de 6 % du prix de référence AECO.

Profits (pertes) sur la gestion des risques, montant net

Dans le but de gérer la volatilité des prix des marchandises, Ovintiv conclut des instruments financiers dérivés sur marchandises visant une partie de ses volumes de production prévus de pétrole, de LGN et de gaz naturel. Le programme d'atténuation du risque lié aux prix des marchandises de la Société réduit la volatilité à laquelle elle est exposée et contribue au maintien des produits des activités ordinaires dans les périodes où les prix sont faibles. La note 25 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K renferme d'autres renseignements concernant les positions de la Société sur les prix des marchandises au 31 décembre 2019.

Le tableau qui suit présente l'incidence des activités de gestion des risques de la Société sur les produits des activités ordinaires.

	En millions de dollars		Montant unitaire	
	2019	2018	**2019**	2018
Profits (pertes) réalisés sur la gestion des risques				
Prix des marchandises[1)]				
Pétrole ($/b)	**68 $**	(235) $	**1,13 $**	(7,16) $
LGN – Condensats des usines ($/b)	**33**	(91)	**1,70 $**	(6,36) $
LGN – Autres ($/b)	**82**	2	**2,67 $**	0,14 $
Gaz naturel ($/kpi^3)	**180**	218	**0,31 $**	0,51 $
Autres[2)]	**6**	2	**- $**	- $
Total ($/bep)	**369**	(104)	**1,76 $**	(0,80) $
Profits (pertes) latents sur la gestion des risques	**(730)**	519		
Total des profits (pertes) sur la gestion des risques, montant net	**(361) $**	415 $		

1) Comprend les profits et les pertes réalisés des secteurs Activités aux États-Unis et Activités au Canada.
2) L'élément Autres comprend principalement les profits et les pertes réalisés découlant du secteur Optimisation des marchés et des autres contrats sur instruments dérivés auxquels aucun volume de production n'est associé.

Ovintiv comptabilise les variations de la juste valeur de ses activités de gestion des risques à chaque période de présentation de l'information financière. Les variations de la juste valeur découlent des nouvelles positions et des règlements survenus au cours de chaque période, ainsi que de la relation entre les prix contractuels et les courbes des prix à terme correspondantes. Les profits et les pertes réalisés liés à la gestion des risques se rapportant à l'atténuation du risque lié aux prix des marchandises sont inclus dans les produits des activités ordinaires des secteurs Activités aux États-Unis, Activités au Canada et Optimisation des marchés à mesure que les contrats sont réglés en trésorerie. Les profits et les pertes latents sur les variations de la juste valeur des contrats non réglés sont inclus dans le secteur Activités non sectorielles et autres.

Produits des activités ordinaires du secteur Optimisation des marchés

Les produits des activités ordinaires du secteur Optimisation des marchés ont trait à des activités qui confèrent à la Société une latitude opérationnelle et un mode de réduction des coûts sur le plan des engagements de transport, du type de produit, des points de livraison et de la diversification de la clientèle. La Société achète et vend également des volumes de tiers aux termes de contrats de commercialisation à long terme associés aux sorties d'actifs antérieures de la Société.

(en millions de dollars)	**2019**	2018
Optimisation des marchés	**1 159 $**	1 224 $

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les produits des activités ordinaires du secteur Optimisation des marchés ont diminué de 65 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- l'affaiblissement des prix de référence (232 M$) et la baisse des ventes de volumes de gaz naturel achetés de tiers (44 M$);

La diminution a été compensée en partie par :

- la hausse des ventes de volumes de liquides achetés de tiers (211 M$) attribuable surtout :
  - à la conjoncture changeante du marché donnant lieu à des achats supplémentaires auprès de tiers en vue de respecter les engagements de vente des activités au Canada au premier trimestre de 2019;
  - aux activités d'optimisation des prix et aux achats supplémentaires de tiers nécessaires pour satisfaire les engagements de vente des activités aux États-Unis au troisième trimestre de 2019.

Produits tirés de la sous-location

Les produits tirés de la sous-location comprennent des montants se rapportant à la sous-location de locaux pour bureaux dans l'immeuble The Bow comptabilisés par le secteur Activités non sectorielles et autres. La note 14 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K renferme d'autres renseignements concernant le revenu tiré de la sous-location de l'immeuble The Bow.

Charges d'exploitation

Taxes à la production et impôts miniers et autres taxes

Les taxes à la production et impôts miniers et autres taxes comprennent les taxes à la production et les impôts fonciers. Les taxes à la production sont généralement établies en pourcentage des produits tirés de la production de pétrole, de LGN et de gaz naturel. Les impôts fonciers sont habituellement calculés en fonction de la valeur des actifs sous-jacents.

	En millions de dollars		$/bep	
	2019	2018	**2019**	2018
Activités aux États-Unis	**238 $**	131 $	**1,96 $**	2,50 $
Activités au Canada	**16**	16	**0,19 $**	0,20 $
Total	**254 $**	147 $	**1,23 $**	1,11 $

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les taxes à la production et impôts miniers et autres taxes ont augmenté de 107 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- la hausse des volumes de production et de la valeur des biens par suite de l'acquisition de Newfield (115 M$) et la hausse des volumes de production et de la valeur des biens dans Permian (14 M$);

La hausse a été contrebalancée en partie par :

- la baisse de la taxe sur la production découlant surtout du fléchissement des prix des marchandises (16 M$) et la vente des actifs de San Juan au quatrième trimestre de 2018 (6 M$).

Transport et traitement

Les charges de transport et de traitement comprennent les charges de transport engagées pour acheminer les produits des emplacements de production aux points de vente, y compris les coûts de collecte, de compression, de transport par pipeline et camion et de stockage. Ovintiv engage aussi des coûts liés à des services de traitement fournis par des tiers ou obtenus par l'intermédiaire de participations dans des installations de traitement visant à transformer la production brute en produits prêts pour la vente.

	En millions de dollars		$/bep	
	2019	2018	**2019**	2018
Activités aux États-Unis	**466 $**	124 $	**3,85 $**	2,37 $
Activités au Canada	**859**	828	**10,16 $**	10,42 $
Transport et traitement en amont	**1 325**	952	**6,42 $**	7,22 $
Optimisation des marchés	**233**	131		
Total	**1 558 $**	1 083 $		

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les charges de transport et de traitement ont augmenté de 475 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- l'accroissement des volumes de production par suite de l'acquisition de Newfield et des bons résultats des programmes de forage réalisés à Anadarko et Bakken (341 M$), de la hausse de taux de certains contrats de transport découlant de biens précédemment cédés et de charges de transport supplémentaires associées à des achats de volumes de tiers (99 M$), des bons résultats des programmes de forage réalisés à Montney et à Permian (82 M$) et de la hausse des coûts liés à la diversification des marchés en aval de la Société (21 M$);

La hausse a été compensée en partie par :

- la baisse des prix des marchandises (21 M$), la baisse du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien (18 M$) et la diminution des activités à Deep Panuke où la Société a mis fin à la production au deuxième trimestre de 2018 (11 M$).

Les charges de transport et de traitement en amont ont diminué de 0,80 $ par bep par rapport à 2018 en raison surtout de la proportion accrue du total des volumes de production des activités aux États-Unis découlant de l'acquisition de Newfield.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les coûts payés par la Société, déduction faite des montants inscrits à l'actif, pour exploiter les biens pétroliers et gaziers dans lesquels la Société détient une participation directe. Ces coûts se rapportent essentiellement à la main-d'œuvre, aux frais liés aux contrats de service, aux produits chimiques et au carburant, au transport d'eau et aux travaux de reconditionnement.

	En millions de dollars		$/bep	
	2019	2018	**2019**	2018
Activités aux États-Unis	**566 $**	305 $	**4,65 $**	5,80 $
Activités au Canada	**125**	118	**1,46 $**	1,45 $
Activités en Chine[1)]	**16**	-	**27,79 $**	- $
Charges d'exploitation en amont[2)]	**707**	423	**3,41 $**	3,18 $
Optimisation des marchés	**28**	16		
Activités non sectorielles et autres	**(3)**	15		
Total	**732 $**	454 $		

1) La Société a acquis ses activités en Chine dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Newfield le 13 février 2019. La Société a ensuite résilié son contrat de partage de production avec CNOOC et mis fin à ses activités en Chine le 31 juillet 2019. Les charges d'exploitation en amont engagées dans le cadre des activités en Chine sont présentées de la période du 14 février 2019 au 31 juillet 2019.

2) Les charges d'exploitation en amont par bep en 2019 rendent compte des coûts liés aux primes au rendement à long terme de 0,06 $/bep (recouvrement des coûts liés aux primes au rendement à long terme de 0,06 $/bep en 2018).

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les charges d'exploitation ont augmenté de 278 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- l'acquisition de Newfield et les bons résultats du programme de forage réalisé à Anadarko (249 M$), l'incidence des changements apportés aux programmes d'immobilisations à Montney et des autres activités en amont (30 M$), les primes au rendement à long terme en 2019 par rapport à un recouvrement en 2018, ce qui rend compte d'une dépréciation plus importante du cours de l'action en 2018 par rapport à 2019 (29 M$) et la hausse des activités à Permian (21 M$);

La hausse a été compensée en partie par :

- la baisse des activités à Eagle Ford et Montney (15 M$), la diminution des salaires et avantages sociaux découlant de la compression de personnel à Eagle Ford, à Montney et à Deep Panuke (10 M$) et la vente des actifs de San Juan au quatrième trimestre de 2018 (10 M$).

Pour en apprendre davantage sur les primes au rendement à long terme de la Société, se reporter à la note 22 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Produits achetés

Les charges liées aux produits achetés comprennent les achats de pétrole, de LGN et de gaz naturel de tiers servant à conférer à la Société une latitude opérationnelle et un mode de réduction des coûts sur le plan des engagements de transport, du type de produit, des points de livraison et de la diversification de la clientèle. La Société achète et vend également des volumes de tiers aux termes de contrats de commercialisation à long terme associés aux sorties d'actifs antérieures de la Société.

(en millions de dollars)	**2019**	2018
Optimisation des marchés	**1 043 $**	1 100 $

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les charges liées aux produits achetés ont diminué de 57 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- l'affaiblissement des prix de référence (227 M$) et la baisse des ventes de volumes de gaz naturel achetés de tiers (41 M$);

La diminution a été contrebalancée en partie par :

- la hausse des ventes de volumes de liquides achetés de tiers (211 M$) attribuable surtout :
  - à la conjoncture changeante du marché donnant lieu à des achats supplémentaires auprès de tiers en vue de respecter les engagements de vente des activités au Canada au premier trimestre de 2019;
  - aux activités d'optimisation des prix et aux achats supplémentaires de tiers nécessaires pour satisfaire les engagements de vente des activités aux États-Unis au troisième trimestre de 2019.

Dotation aux amortissements et à l'épuisement

L'épuisement des biens prouvés compris dans le centre de coûts d'un pays est calculé selon le mode des unités de production en fonction des réserves prouvées comme l'explique la note 1 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K. Les taux d'épuisement sont touchés par les pertes de valeur, les acquisitions, les sorties d'actifs et les taux de change, ainsi que par les fluctuations des prix moyens des 12 derniers mois qui ont une incidence sur le volume des réserves prouvées. Les actifs non sectoriels sont comptabilisés au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

En 2019, les prix moyens des 12 derniers mois ont généralement diminué. D'autres baisses des prix moyens des marchandises des 12 derniers mois pourraient réduire la valeur des réserves prouvées et donner lieu à la comptabilisation de pertes de valeur futures découlant des tests de plafonnement du coût entier. Les pertes de valeur futures découlant des tests de plafonnement du coût entier peuvent également être attribuables aux changements des estimations des réserves, aux frais de mise en valeur futurs, aux coûts incorporés et aux coûts des biens non prouvés. Les produits tirés des sorties d'actifs pétroliers et gaziers sont habituellement déduits des coûts incorporés de la Société et ils peuvent atténuer le risque de pertes de valeur découlant des tests de plafonnement du coût entier.

Des informations supplémentaires figurent à la section « Estimations comptables cruciales » du présent rapport de gestion, sous l'intitulé « Estimation des actifs et des réserves en amont ».

	En millions de dollars		$/bep	
	2019	2018	**2019**	2018
Activités aux États-Unis	**1 593 $**	860 $	**13,15 $**	16,39 $
Activités au Canada	**383**	361	**4,53 $**	4,55 $
Dotation aux amortissements et à l'épuisement en amont	**1 976**	1 221	**9,61 $**	9,26 $
Optimisation des marchés	**-**	1		
Activités non sectorielles et autres	**39**	50		
Total	**2 015 $**	1 272 $		

Comparaison des exercices 2019 et 2018

La dotation aux amortissements et à l'épuisement a augmenté de 743 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- l'accroissement des volumes de production des activités aux États-Unis et au Canada (1 053 M$ et 26 M$, respectivement), contrebalancé en partie par la baisse du taux d'épuisement des activités aux États-Unis (319 M$).

Le taux d'épuisement des activités aux États-Unis a diminué de 3,24 $ par bep par rapport à 2018 en raison surtout de la hausse du volume des réserves, principalement à Permian, et de l'ajout de volumes de réserves par suite de l'acquisition de Newfield.

Charges administratives

Les charges administratives désignent les coûts associés aux fonctions intégrées assurées par le personnel d'Ovintiv. Ces coûts comprennent essentiellement les salaires et avantages sociaux, les frais généraux de bureau, les coûts liés aux technologies de l'information et les primes au rendement à long terme.

	En millions de dollars		$/bep	
	2019	2018	**2019**	2018
Charges administratives, compte non tenu des primes au rendement à long terme et des charges de restructuration	**328 $**	190 $	**1,59 $**	1,43 $
Coûts des primes au rendement à long terme	**23**	(33)	**0,11**	(0,25)
Charges de restructuration	**138**	-	**0,67**	-
Total des charges administratives[1)]	**489 $**	157 $	**2,37 $**	1,18 $

1) Les charges administratives de 2019 comprennent un montant de 92 M$ lié au contrat de location simple visant l'immeuble de bureaux The Bow (néant en 2018).

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les charges administratives de 2019 ont augmenté de 332 M$ par rapport à 2018 en raison surtout de charges de restructuration (138 M$), de l'incidence de l'adoption de l'ASC Topic 842, *Leases*, dont il est question plus loin (116 M$) et de charges administratives associées à l'acquisition de Newfield (39 M$), notamment des charges d'intégration non récurrentes de 12 M$ et des coûts des primes au rendement à long terme en 2019 par rapport à un recouvrement en 2018, découlant d'une dépréciation plus importante du cours de l'action en 2018 par rapport à 2019 (56 M$).

En 2019, la Société a effectué des réductions d'effectif parallèlement à l'acquisition de Newfield afin de mieux harmoniser sa main-d'œuvre aux besoins de sa nouvelle structure organisationnelle. Pour en apprendre davantage sur les charges de restructuration, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Le 1er janvier 2019, la Société a adopté l'ASC Topic 842 qui exige que les contrats de location simple soient inscrits à l'état de la situation financière. Par conséquent, il a été établi que l'immeuble de bureaux The Bow constituait un contrat de location simple dont les paiements locatifs devaient être inscrits dans les charges administratives à compter de 2019. Les paiements liés à l'immeuble de bureaux The Bow étaient précédemment inscrits à titre de charge d'intérêts et de remboursement du capital. Les chiffres des périodes précédentes n'ont pas été retraités et ils sont présentés conformément à l'ASC Topic 840, *Leases*. Pour en apprendre davantage sur l'adoption de l'ASC Topic 842, se reporter aux notes 1 et 14 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Autres (produits) charges

(en millions de dollars)	**2019**	2018
Intérêts	**382 $**	351 $
(Profit) perte de change, montant net	**(119)**	168
(Profit) perte sur les sorties d'actifs, montant net	**(3)**	(5)
Autres (profits) pertes, montant net	**23**	17
Total des autres (produits) charges	**283 $**	531 $

Intérêts

La charge d'intérêts comprend les intérêts sur la dette à long terme de la Société découlant des billets non garantis libellés en dollars américains. Pour en apprendre davantage sur les variations de la charge d'intérêts, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Comparaison des exercices 2019 et 2018

La charge d'intérêts a augmenté de 31 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- la hausse de la charge d'intérêts sur la dette à long terme, qui se rapporte essentiellement aux billets de premier rang en circulation de Newfield et aux effets émis aux termes du programme de papier commercial américain (le « programme de PC américain ») (112 M$), et le recouvrement d'intérêts découlant de la résolution de certains éléments fiscaux en 2018 relativement à des années d'imposition antérieures (17 M$);

L'augmentation a été compensée en partie par :

- le changement de traitement comptable de l'immeuble de bureaux The Bow après l'adoption de l'ASC Topic 842 (63 M$), la baisse de la charge d'intérêts découlant du remboursement du billet de premier rang de 500 M$ de la Société au deuxième trimestre de 2019 (20 M$) et les intérêts inscrits à l'actif (10 M$).

Pour en apprendre davantage sur l'adoption de l'ASC Topic 842, se reporter aux notes 1 et 14 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

(Profit) perte de change, montant net

Les profits et pertes de change résultent essentiellement de l'incidence des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. La note 5 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K renferme des renseignements additionnels concernant les variations des profits ou pertes de change. Les rubriques 6 et 7A du présent rapport annuel sur formulaire 10-K renferment d'autres renseignements sur les taux de change et leurs variations.

Par suite de la réorganisation, notamment la prorogation aux États-Unis, le 24 janvier 2020, tel qu'il est indiqué à la section « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion, les billets non garantis libellés en dollars américains émis par Encana Corporation ont été pris en charge par Ovintiv Inc., société constituée au Delaware dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Par conséquent, ces billets non garantis libellés en dollars américains ainsi que certains billets intersociétés ne donneront plus lieu à des profits ou des pertes de change.

Comparaison des exercices 2019 et 2018

En 2019, la Société a comptabilisé un profit de change net de 119 M$, comparativement à une perte de 168 M$ en 2018, en raison surtout des facteurs suivants :

- des profits de change latents sur la conversion de titres d'emprunt en dollars américains et de contrats liés à la gestion des risques émis depuis le Canada aux fins du financement, alors qu'en 2018, la conversion avait donné lieu à des pertes (601 M$), et des profits de change réalisés au règlement de titres d'emprunt en dollars américains émis depuis le Canada aux fins du financement, alors qu'en 2018, le règlement avait donné lieu à des pertes (28 M$);

La variation favorable a été contrebalancée en partie par :

- des pertes de change latentes à la conversion de billets intersociétés comparativement à des profits en 2018 (345 M$).

Autres (profits) pertes, montant net

Le montant net des autres (profits) pertes comprend surtout d'autres produits et charges non récurrents et peut aussi inclure des éléments comme le produit d'intérêts, les intérêts reçus des autorités fiscales, les coûts de transaction liés aux acquisitions, les charges de remise en état associées aux actifs mis hors service et les rajustements liés à d'autres actifs.

2019

Les autres pertes en 2019 comprennent principalement des frais juridiques et des coûts de transaction liés à l'acquisition de Newfield de 33 M$; elles ont été en partie compensées par un produit d'intérêts sur les placements à court terme de 10 M$.

2018

Les autres pertes en 2018 comprenaient principalement la réduction de valeur de 20 M$ des créances à long terme se rapportant aux autres activités en amont, les coûts d'acquisition de 7 M$ liés à la convention de fusion conclue avec Newfield et les charges de remise en état de 4 M$ associées aux actifs mis hors service; elles ont été en partie compensées par le produit d'intérêts de 8 M$ sur les placements à court terme et le recouvrement de taxes de vente de 7 M$ lié à des placements précédemment cédés.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars)	**2019**	2018
Charge (économie) d'impôt exigible	**(13) $**	(55) $
Charge (économie) d'impôt différé	**94**	149
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	**81 $**	94 $
Taux d'imposition effectif	**25,7 %**	8,1 %

Charge (économie) d'impôt sur le résultat

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Le total de la charge d'impôt de 2019 était inférieur de 13 M$ à celui de 2018, principalement par suite de la baisse du résultat net avant impôt de 848 M$ en 2019 par rapport à 2018, compensée en partie par l'incidence de la différence entre les taux d'impôt des territoires étrangers et le taux d'impôt prévu par la loi au Canada appliqué au résultat dégagé sur des territoires étrangers, l'incidence de la réduction du taux d'imposition en Alberta dont il est fait mention ci-dessous et l'économie d'impôt exigible en 2018 de 55 M$ découlant de la résolution de certaines questions de nature fiscale relativement à des années d'imposition antérieures.

Le 28 juin 2019, le gouvernement de l'Alberta a adopté le projet de loi 3, *Job Creation Tax Cut*, donnant lieu à une réduction du taux d'imposition des sociétés en Alberta, qui passera de 12 % à 11 % à compter du 1er juillet 2019, suivie d'autres réductions le 1er janvier de chaque année, soit jusqu'au 1er janvier 2022, alors que le taux d'imposition général des sociétés atteindra 8 %. En 2019, la charge d'impôt différé de 94 M$ rend compte d'un ajustement de 55 M$ découlant de la réévaluation de la position fiscale reportée de la Société par suite de la réduction du taux d'imposition en Alberta.

Taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition effectif annuel estimé de la Société dépend du résultat, de l'impôt sur le résultat lié aux établissements à l'étranger, de l'incidence des modifications apportées aux lois, notamment la réduction du taux d'imposition des sociétés en Alberta dont il a été question plus haut, des tranches non imposables des profits ou pertes en capital, des écarts de nature fiscale résultant de sorties d'actifs et de transactions ainsi que de la répartition de l'impôt de coentreprise en excédent du financement. Pour en apprendre davantage sur l'impôt sur le résultat, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

En 2019, le taux d'imposition effectif s'est établi à 25,7 %, soit un taux légèrement inférieur au taux de 26,6 % prévu par la loi au Canada; cette baisse découle surtout de la répartition de l'impôt de coentreprise en excédent du financement et de la résolution de certaines questions de nature fiscale relativement à des années d'imposition antérieures, baisse contrebalancée en partie par la réévaluation de la position fiscale reportée de la Société par suite de la réduction du taux d'imposition en Alberta.

En 2018, le taux d'imposition effectif s'est établi à 8,1 %, soit un taux inférieur au taux de 27 % prévu par la loi au Canada; cette baisse découle surtout de la différence entre les taux d'impôt des territoires étrangers et le taux d'impôt prévu par la loi au Canada appliqué au résultat dégagé sur des territoires étrangers, de la répartition de l'impôt de coentreprise en excédent du financement et de la résolution favorable de certaines questions de nature fiscale relativement à des années d'imposition antérieures.

Le calcul de la charge d'impôt sur le résultat et des autres passifs d'impôt de la Société et de ses filiales exige l'interprétation de lois et règlements d'ordre fiscal complexes en vigueur au pays et à l'étranger et ils peuvent faire l'objet de changements. L'interprétation de la Société des lois d'ordre fiscal peut différer de celle des autorités fiscales. En conséquence, certaines questions fiscales sont à l'étude, et le moment de leur résolution est incertain. La Société estime que le montant constaté à l'égard de sa charge d'impôt sur le résultat est suffisant.

Par suite de la prorogation aux États-Unis, le taux d'impôt prévu par la loi sera le taux d'imposition fédéral américain.

Situation de trésorerie et sources de financement

Sources de trésorerie

La Société dispose de la souplesse nécessaire pour accéder à des équivalents de trésorerie ainsi qu'à diverses sources de financement à des taux concurrentiels, tels des facilités de crédit renouvelables consenties et les marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres. La Société surveille de près l'accessibilité à du crédit à des conditions avantageuses et s'assure de disposer de liquidités suffisantes pour financer ses dépenses d'investissement ainsi que le versement de dividendes. De plus, la Société peut utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou le produit des sorties d'actifs pour financer ses activités ou gérer la structure de son capital, comme il en est fait mention ci-dessous. Au 31 décembre 2019, les filiales américaines détenaient 57 M$ en trésorerie et équivalents de trésorerie.

La structure du capital de la Société se compose du total des capitaux propres et de la dette à long terme, y compris la partie courante. En matière de gestion du capital, la Société vise divers objectifs, notamment maintenir la souplesse financière nécessaire pour préserver son accès aux marchés financiers ainsi que sa capacité de s'acquitter de ses obligations financières et de financer sa croissance interne et des acquisitions potentielles. La Société a pour pratique de gérer son capital avec rigueur et de gérer sa structure du capital de manière stratégique en apportant des ajustements à ses dépenses d'investissement, en modifiant les dividendes versés aux actionnaires, en émettant de nouvelles actions, en rachetant des actions aux fins d'annulation, en émettant de nouveaux titres d'emprunt ou en remboursant la dette.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2019**	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**190 $**	1 058 $
Facilité de crédit disponible[1)]	**4 000**	4 000
Émission de papier commercial américain	**(698)**	-
Total des liquidités	**3 492 $**	5 058 $
Dette à long terme, y compris la partie courante[2)]	**6 974 $**	4 198 $
Total des capitaux propres[3)]	**9 930 $**	7 447 $
Ratio dette/capitaux permanents (%)[4)]	**41**	36
Ratio dette/capitaux permanents ajustés (%)[5)]	**28**	22

1) Comprend des facilités de crédit disponibles de 2,5 G$ au Canada et de 1,5 G$ aux États-Unis (collectivement, les « facilités de crédit »).
2) Au 31 décembre 2019, la dette à long terme inclut du papier commercial américain en cours totalisant 698 M$ et des billets de premier rang totalisant 2 450 M$ acquis dans le cadre du regroupement avec Newfield le 13 février 2019.
3) Les capitaux propres tiennent compte des actions ordinaires émises aux actionnaires de Newfield le 13 février 2019, d'un montant de 3 478 M$, et des actions ordinaires rachetées, aux fins d'annulation, aux termes du programme de rachat dans le cours normal des activités de la Société.
4) Ratio correspondant à la dette à long terme, y compris la partie courante, divisée par les capitaux propres plus la dette à long terme, y compris la partie courante.
5) Mesure non conforme aux PCGR qui est définie à la section « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Au 31 décembre 2019, la Société avait pour 698 M$ de papier commercial en cours émis aux termes de son programme de PC américain pour couvrir ses besoins de financement à court terme. La facilité de crédit renouvelable de 2,5 G$ de la Société appuie ce papier commercial. La rubrique « Provenance et utilisation des liquidités » du présent rapport de gestion renferme d'autres renseignements concernant le programme de PC américain.

À l'heure actuelle, Ovintiv se conforme à toutes les clauses restrictives de nature financière qui lui sont imposées par les conventions régissant les facilités de crédit et elle prévoit continuer à s'y conformer. La direction surveille le ratio dette/capitaux permanents ajustés, une mesure non conforme aux PCGR définie à la section « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion, afin de s'assurer que la Société respecte la clause restrictive qui lui est imposée par les facilités de crédit et selon laquelle elle doit maintenir son ratio dette/capitaux permanents ajustés à moins de 60 %. Au 31 décembre 2019, le ratio dette/capitaux permanents ajustés se chiffrait à 28 %. Les définitions utilisées dans la clause restrictive exigent que les capitaux permanents soient ajustés en fonction du cumul des pertes de valeur découlant des tests de plafonnement du coût entier qui avaient été constatées en lien avec l'adoption, le 1er janvier 2012, des PCGR des États-Unis. La note 15 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K renferme d'autres renseignements concernant les clauses restrictives de nature financière.

Les ratios de la dette de la Société ont augmenté par rapport à l'exercice précédent à cause de l'accroissement de la dette à long terme découlant de l'acquisition de Newfield. Pour obtenir d'autres renseignements sur ces ratios, se reporter à la section « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Provenance et utilisation des liquidités

En 2019, la Société a principalement dégagé des liquidités des activités d'exploitation. Le tableau ci-dessous résume les sources de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société et l'utilisation qu'elle en fait.

(en millions de dollars)	Type d'activité	**2019**	2018
Sources de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de liquidités soumises à restrictions			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Exploitation	**2 921 $**	2 300 $
Produit tiré des sorties d'actifs	Investissement	**197**	493
Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions acquises	Investissement	**94**	-
Émission nette de titres d'emprunt à long terme renouvelables	Financement	**698**	-
		3 910	2 793
Utilisations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Dépenses d'investissement	Investissement	**2 626**	1 975
Acquisitions	Investissement	**65**	17
Remboursement sur la dette à long terme	Financement	**500**	-
Achat d'actions ordinaires	Financement	**1 250**	250
Dividendes sur actions ordinaires	Financement	**102**	56
Autres	Investissement/Financement	**240**	146
		4 783	2 444
Profit (perte) de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions libellés en monnaies étrangères		**5**	(10)
Augmentation (diminution) de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions		**(868) $**	339 $

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 2019 se sont chiffrés à 2 921 M$ et reflètent principalement l'incidence de l'acquisition de Newfield, l'accroissement du volume de production, l'incidence du programme d'atténuation du risque lié aux prix des marchandises et les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, facteurs contrebalancés en partie par une baisse des prix moyens obtenus pour les marchandises.

D'autres renseignements sur les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement se trouvent à la note 26 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K. Ovintiv prévoit continuer à respecter les modalités de paiement de ses fournisseurs.

Les flux de trésorerie non conformes aux PCGR de 2019, qui se sont établis à 2 931 M$, ont varié surtout en raison des éléments ayant une incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et dont il est question dans les paragraphes qui suivent et à la section « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion.

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 621 M$ par rapport à 2018 en raison surtout des facteurs suivants :

- la hausse du volume de production (2 233 M$) et des profits réalisés sur la gestion des risques inscrits dans les produits des activités ordinaires en 2019 contre des pertes subies en 2018 (473 M$);

La variation favorable a été contrebalancée en partie par :

- la baisse des prix obtenus des marchandises (603 M$), l'augmentation des charges de transport et de traitement (475 M$), l'augmentation des charges d'exploitation et des charges administratives, compte non tenu des coûts des primes au rendement à long terme hors trésorerie (265 M$ et 167 M$, respectivement), les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (158 M$), les charges de restructuration (138 M$), la hausse des intérêts sur la dette à long terme (118 M$), l'accroissement des taxes à la production et impôts miniers et autres taxes (107 M$), la baisse de l'économie d'impôt exigible en 2019 par rapport à 2018 (42 M$) et les coûts d'acquisition (33 M$).

Activités d'investissement

Au cours des deux derniers exercices, les principales activités d'investissement de la Société ont été les dépenses d'investissement, les sorties d'actifs et les acquisitions. Les notes 2, 8 et 9 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K contiennent un sommaire de ces activités.

2019 et 2018

En 2019, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 2 556 M$ en raison surtout des dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 651 M$ par rapport à 2018 en raison d'une hausse du programme d'immobilisations de la Société en 2019 attribuable aux actifs d'Anadarko acquis dans le cadre de l'acquisition de Newfield (712 M$). Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont été supérieurs aux dépenses d'investissement, soit de 295 M$.

Les acquisitions de 2019 se sont chiffrées à 94 M$, ce qui rend compte de la trésorerie acquise au regroupement d'entreprises avec Newfield.

Pour 2019, les acquisitions se sont établies à 65 M$ et portaient surtout sur l'acquisition de données sismiques, de droits d'usage de l'eau et de terrains présentant un potentiel élevé de liquides.

Pour 2018, les acquisitions se sont établies à 17 M$ et portaient surtout sur l'acquisition de terrains présentant un potentiel élevé de liquides.

Les sorties d'actifs de 2019, qui se sont chiffrées à 197 M$, se rapportaient surtout à la vente des actifs de gaz naturel d'Arkoma, en Oklahoma, de la Société qui comprenaient environ 140 000 acres nettes. Le produit tiré de la vente des actifs de gaz naturel d'Arkoma a été utilisé afin de réduire la dette à long terme de la Société.

Quant aux sorties d'actifs de 2018, qui se sont chiffrées à 493 M$, elles se rapportaient surtout à la vente des actifs de San Juan, au Nouveau-Mexique, qui comprenaient environ 182 000 acres nettes.

Activités de financement

Au cours des deux derniers exercices, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont varié sous l'influence de la stratégie de la Société visant à accroître ses liquidités, à assainir son bilan et à rémunérer ses actionnaires au moyen de rachats d'actions ordinaires. La Société a versé des dividendes au cours de chacun des deux derniers exercices et a augmenté le versement de ses dividendes au premier trimestre de 2019.

Comparaison des exercices 2019 et 2018

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté de 842 M$ en 2019 par rapport à 2018 en raison surtout de l'achat d'actions ordinaires aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (787 M$) et d'une offre publique de rachat importante (213 M$) dont il est question ci-après, de remboursements sur la dette à long terme (500 M$) et de la hausse des dividendes versés (46 M$) en 2019 par rapport à 2018, facteurs compensés en partie par l'émission nette de papier commercial aux termes du programme de PC américain de la Société (698 M$). D'autres renseignements sur le programme de PC américain de la Société sont présentés ci-après.

Les paragraphes qui suivent présentent en détail les transactions ayant eu une incidence sur les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

2019 et 2018

La dette à long terme de la Société a totalisé 6 974 M$ au 31 décembre 2019 (4 198 M$ en 2018). Le 15 mai 2019, la Société a remboursé 500 M$ du billet de premier rang à 6,50 % au moyen du produit tiré du programme de PC américain.

Après la conclusion de l'acquisition de Newfield le 13 février 2019, les billets de premier rang de Newfield, totalisant 2,45 G$, étaient toujours en circulation au 31 décembre 2019. Ces billets comprennent un billet de premier rang à 5,75 % de 750 M$ échéant le 30 janvier 2022, un billet de premier rang à 5,625 % de 1 G$ échéant le 1er juillet 2024 et un billet de premier rang à 5,375 % de 700 M$ échéant le 1er janvier 2026. Pour en apprendre davantage sur la dette à long terme, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K. L'accroissement de la dette à long terme découlant de l'acquisition de Newfield a augmenté les ratios de la dette de la Société. Pour obtenir d'autres renseignements sur ces ratios, se reporter à la section « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Au 31 décembre 2019, la Société avait accès à deux facilités de crédit, l'une au Canada de 2,5 G$ et une autre aux États-Unis de 1,5 G$, totalisant 4,0 G$. Au 31 décembre 2019, aucun montant n'avait été prélevé aux termes des facilités de crédit. Les facilités de crédit procurent à la Société la souplesse financière qui lui permet de financer son exploitation, ses activités de mise en valeur ou ses programmes d'immobilisations. Par suite de la réorganisation dont il est question à la section « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion, les facilités de crédit bancaire ont été remplacées par des facilités de crédit bancaire libellées en dollars américains renouvelables consenties totalisant 4,0 G$ et comprenant une facilité de crédit bancaire renouvelable de 2,5 G$ destinée à Ovintiv Inc. et une facilité de crédit bancaire renouvelable de 1,5 G$, destinée à une filiale canadienne. Ces facilités viennent à échéance en juillet 2024 et sont entièrement renouvelables jusqu'à leur échéance.

Au 31 décembre 2019, la Société avait pour 698 M$ de papier commercial en cours aux termes de son programme de PC américain, d'une durée moyenne de 49 jours et assorti d'un taux d'intérêt moyen pondéré d'environ 2,28 %. La facilité de crédit renouvelable de 2,5 G$ de la Société appuie ce papier commercial. Par suite de la réorganisation, Ovintiv a accès à deux programmes de papier commercial américain, soit un programme de 1,5 G$ pour Ovintiv Inc. et un programme de 1,0 G$ pour une filiale canadienne.

Au 31 décembre 2019, les facilités de crédit, combinées à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et déduction faite du papier commercial en cours, fournissent à la Société des liquidités totalisant 3,5 G$. La Société avait aussi pour environ 149 M$ en lettres de crédit disponibles émises dans le cours normal des activités, principalement à titre de garantie accessoire, pour couvrir des obligations futures en matière d'abandon et dans le cadre d'ententes de transport.

Au 31 décembre 2019, la Société avait déposé une déclaration d'enregistrement préalable aux États-Unis et un prospectus préalable de base au Canada, en vertu desquels la Société pouvait émettre à l'occasion des titres d'emprunt, des actions ordinaires, des actions privilégiées de catégorie A, des reçus de souscription, des bons de souscription, des unités, des contrats d'achat d'actions et des unités donnant droit à l'achat d'actions aux États-Unis ou au Canada, ou dans ces deux pays. Au 31 décembre 2019, la Société disposait de 6,0 G$ aux termes du prospectus préalable de base canadien. Par suite de la réorganisation, la Société a renouvelé sa déclaration d'enregistrement préalable aux États-Unis et son prospectus préalable de base au Canada.

Dividendes

La Société verse des dividendes trimestriels aux actionnaires au gré du conseil d'administration.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2019**	2018
Versements de dividendes	**102 $**	57 $
Versements de dividendes ($/action)[1)]	**0,375 $**	0,30 $

1) Les versements de dividendes par action rendent compte du regroupement d'actions. Par conséquent, les périodes comparatives ont été retraitées. Sur une base avant le regroupement d'actions, les dividendes versés se sont établis à 0,075 $ par action ordinaire en 2019 et à 0,06 $ par action ordinaire en 2018.

La Société a augmenté le versement de dividendes de 25 % au premier trimestre de 2019 dans la cadre de sa volonté de rémunérer les actionnaires. Les dividendes versés en 2019 ont augmenté de 45 M$ par rapport aux dividendes versés en 2018, en raison des nouvelles actions ordinaires émises au moment de l'acquisition de Newfield ainsi que de la hausse de 25 % du dividende par action, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par les actions ordinaires rachetées, aux fins d'annulation, aux termes de l'offre publique de rachat importante et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

Le 19 février 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,09375 $ par action ordinaire d'Ovintiv payable le 31 mars 2020 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 13 mars 2020.

Les dividendes versés en 2018 rendent compte d'actions ordinaires évaluées à 1 M$ émises au lieu de verser des dividendes en trésorerie, conformément au régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »). Le 28 février 2019, la Société annonçait la suspension de son RRD avec prise d'effet immédiate et, dans le cadre de la réorganisation, le RRD a pris fin.

Offre publique de rachat importante

Le 29 août 2019, la Société a utilisé des fonds en caisse et le papier commercial émis totalisant environ 213 M$ en vue de l'achat, aux fins d'annulation, d'environ 47,3 millions de ses actions ordinaires en circulation, avant le regroupement d'actions ou 9,5 millions d'actions ordinaires après le regroupement d'actions, conformément à son offre publique de rachat importante annoncée précédemment.

Pour en apprendre davantage sur l'offre publique de rachat importante, se reporter à la note 18 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 27 février 2019, la Société annonçait qu'elle avait obtenu l'approbation de la TSX en vue de l'achat, aux fins d'annulation, d'au plus 149,4 millions d'actions ordinaires, avant le regroupement d'actions, conformément à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur pour une période de douze mois, soit du 4 mars 2019 au 3 mars 2020. En 2019, la Société a utilisé des fonds en caisse et le papier commercial émis totalisant environ 1 037 M$ en vue de l'achat, aux fins d'annulation, d'environ 149,4 millions de ses actions ordinaires en circulation, avant le regroupement d'actions, ou d'environ 29,9 millions d'actions ordinaires après le regroupement d'actions.

En 2018, la Société a utilisé des fonds en caisse et le papier commercial émis totalisant environ 250 M$ en vue de l'achat, aux fins d'annulation, d'environ 20,7 millions de ses actions ordinaires en circulation, avant le regroupement d'actions, ou d'environ 4,1 millions d'actions ordinaires après le regroupement d'actions, aux termes d'une précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur du 28 février 2018 au 27 février 2019.

Pour en apprendre davantage sur l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, se reporter à la note 18 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Ententes hors bilan

La Société conclut parfois des ententes et des transactions hors bilan qui peuvent donner lieu à des obligations hors bilan significatives. Les principales ententes hors bilan de la Société sont les contrats de transport et de traitement, les composantes locatives et non locatives à court terme associées aux contrats de location visant des installations de forage et des baux à construction, qui figurent dans le tableau présentant les obligations contractuelles ci-dessous, ainsi que des lettres de crédit disponibles et des contrats de vente de volumes minimaux, toutes ces ententes étant habituelles dans le secteur pétrolier et gazier. Outre les éléments mentionnés ci-dessus, aucune autre transaction, entente ou relation n'a été conclue avec des entités ou des personnes exclues du périmètre de consolidation qui soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur les liquidités de la Société, la disponibilité de ses sources de financement ou ses besoins de financement.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles qui se rapportent à la dette à long terme, aux contrats de location simple et de location-financement, aux passifs liés à la gestion des risques, aux obligations de mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Le tableau qui suit résume les obligations et les engagements non actualisés de la Société au 31 décembre 2019.

	Paiements futurs prévus				
(en millions de dollars)	2020	2021 – 2022	2023 – 2024	Par la suite	Total
Dette à long terme	- $	2 048 $	1 000 $	3 811 $	**6 859 $**
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	377	709	610	2 179	**3 875**
Contrats de location simple[1)]	133	218	174	1 101	**1 626**
Contrats de location-financement[2)]	99	95	16	22	**232**
Passifs liés à la gestion des risques	114	53	13	5	**185**
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	192	113	74	1 514	**1 893**
Obligations	915	3 236	1 887	8 632	**14 670**
Transport et traitement	734	1 321	947	2 163	**5 165**
Forage et services aux champs pétroliers[3)]	90	6	-	-	**96**
Baux à construction[3)]	14	26	14	8	**62**
Engagements	838	1 353	961	2 171	**5 323**
Total des obligations contractuelles	1 753 $	4 589 $	2 848 $	10 803 $	**19 993 $**
Revenu tiré de la sous-location	(49) $	(95) $	(88) $	(546) $	**(778) $**

1) Comprend l'immeuble de bureaux The Bow.
2) Comprend le paiement d'intérêts totalisant 22 M$.
3) Comprend les contrats de location à court terme, dont la durée est inférieure à 12 mois, et les coûts des composantes non locatives des contrats de location simple.

Les paiements d'intérêts sur la dette à long terme et les contrats de location-financement correspondent à des paiements en trésorerie prévus sur les obligations respectives. Pour en apprendre davantage, se reporter aux notes 15 et 14 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Les contrats de location simple visent les appareils de forage, les compresseurs, les vaisseaux, les camps d'hébergement, les bureaux et les immeubles, certains contrats de servitude et divers équipements utilisés pour les activités de mise en valeur et de production de pétrole, de LGN et de gaz naturel. À l'adoption de l'ASC Topic 842 le 1er janvier 2019, il a été établi que l'immeuble de bureaux The Bow constituait un contrat de location simple. La Société a également sous-loué environ 50 % de l'espace pour bureaux de l'immeuble The Bow aux termes du bail. Les montants que la Société s'attend à recouvrer aux termes de ce bail sont indiqués au poste Montants recouvrés par

la sous-location de l'immeuble de bureaux The Bow dans le tableau ci-dessus. Pour en apprendre davantage sur le changement de traitement comptable de l'immeuble de bureaux The Bow à l'adoption de l'ASC Topic 842 et sur les contrats de sous-location, se reporter aux notes 1 et 14 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Les contrats de location-financement ont trait à un immeuble de bureaux et à l'obligation au titre des installations de production Deep Panuke. Pour en apprendre davantage, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Les passifs liés à la gestion des risques correspondent à la position nette d'Ovintiv avec des contreparties. Pour en apprendre davantage, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les coûts estimés découlant de l'obligation de financer l'élimination d'immobilisations au moment de leur abandon. La plus grande partie des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations d'Ovintiv se rapporte à l'obturation des puits et à l'abandon des biens pétroliers et gaziers, à savoir notamment une plateforme de production en mer et des usines de traitement, et à la réhabilitation des terres ou du fond océanique. Une révision des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations peut faire suite à des changements dans les exigences réglementaires, à une modification des coûts estimés de mise hors service, à une révision des taux d'inflation estimés et au moment prévu de l'abandon. Pour en apprendre davantage, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Les engagements de transport et de traitement se rapportent à des obligations contractuelles au titre de droits de capacité visant les pipelines et les installations de traitement de tiers. Les engagements relevant du forage et des services aux champs pétroliers correspondent aux dépenses futures minimales liées au forage, à l'entretien des puits et au matériel. Les importants engagements de mise en valeur pris auprès des coentrepreneurs sont en partie acquittés par voie de ceux figurant dans le tableau ci-dessus. Les baux à construction englobent divers baux à construction visant des bâtiments qu'Ovintiv utilise dans ses activités quotidiennes. Les engagements relevant du forage et des services aux champs pétroliers et les baux à construction rendent compte de contrats de location à court terme, dont la durée est inférieure à 12 mois, et des coûts des composantes non locatives des contrats de location simple. Pour en apprendre davantage, se reporter aux notes 1 et 14 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Ovintiv a conclu deux contrats de vente de volumes minimaux liés à sa production de pétrole Uinta au Utah. Selon les modalités de ces contrats, la Société s'est engagée à livrer environ 15 kb/j jusqu'en mai 2020 et environ 20 kb/j jusqu'en août 2025. En 2019, la Société a engagé des frais pour livraison insuffisante d'environ 24 M$. Des frais pour livraison insuffisante allant de 3,50 $ à 6,50 $ par baril manquant pourraient devoir être engagés sur la durée résiduelle des périodes d'engagement. Selon les prévisions quant au niveau de production, il est prévu que la société engage des frais pour livraison insuffisante de 15 M$ associés à ces engagements de livraison en 2020. Pour en apprendre davantage sur ces engagements, se reporter à la section « Activités de commercialisation » figurant aux rubriques 1 et 2 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Outre les engagements mentionnés ci-dessus, Ovintiv a aussi diverses obligations qui deviennent exigibles si certains événements se produisent, notamment des droits variables découlant d'ententes de collecte et de compression et des garanties sur des engagements de transport découlant de sorties de biens déjà effectuées, comme le décrivent, respectivement, les notes 20, 25 et 27 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

De plus, Ovintiv a des bons de commande pour l'achat de stocks et d'autres biens et services, qui constituent généralement une autorisation d'achat plutôt qu'un accord contraignant. La Société est aussi tenue de capitaliser ses régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, et les passifs au titre d'avantages fiscaux non constatés dont le règlement n'est pas prévu au cours des 12 prochains mois, comme il en est fait mention, respectivement, aux notes 23 et 6 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Ovintiv peut avoir des expositions éventuelles se rapportant à des biens précédemment cédés au moyen de transactions aux termes desquelles les acheteurs assument toutes les obligations d'obturation, d'abandon et de mise hors service

des puits, des structures et des installations connexes acquis. Une ou plusieurs des contreparties à ces transactions pourraient, en raison d'un fort recul des prix du pétrole et du gaz naturel ou d'autres facteurs liés aux activités passées ou futures de leur entreprise respective, être aux prises avec des difficultés financières pouvant avoir une incidence importante sur leur solvabilité et leur capacité à poursuivre leur exploitation. Si un acheteur fait l'objet d'une poursuite en vertu des lois en matière d'insolvabilité applicables ou est incapable pour toute autre raison de respecter ses obligations en matière d'abandon, Ovintiv pourrait être tenue de le faire à sa place aux termes des lois et règlements fédéraux en vigueur. La Société estime que le risque qu'un tel événement se produise est faible, mais elle pourrait être forcée d'utiliser ses liquidités disponibles pour couvrir le coût de ces obligations, le cas échéant.

Éventualités

Pour en apprendre davantage sur les éventualités, se reporter à la note 27 des états financiers consolidés à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Méthodes et estimations comptables

Estimations comptables cruciales

Pour préparer des états financiers conformément aux PCGR des États-Unis, la direction doit faire des jugements et des estimations éclairés qui influent sur le montant présenté de l'actif, du passif, des produits et des charges. Pour consulter une analyse des principales méthodes comptables, se reporter à la note 1 annexe aux états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K. Des changements de faits ou de circonstances ou de nouveaux renseignements pourraient entraîner une révision des estimations, et les résultats réels pourraient s'écarter des estimations formulées. La direction considère que les estimations comptables exposées ci-dessous sont celles qui font le plus intervenir son jugement. Les paragraphes qui suivent décrivent les méthodes et pratiques comptables exigeant le recours à des estimations qui jouent un rôle déterminant dans l'établissement des résultats financiers d'Ovintiv. La modification des estimations et des hypothèses analysées ci-dessous pourrait avoir une incidence significative sur le montant des résultats financiers de la Société ou le moment où ils se produiront.

Description	Jugements et incertitudes
Estimation des actifs et des réserves en amont	
Comme Ovintiv applique la capitalisation du coût entier relativement à ses activités liées au pétrole, aux LGN et au gaz naturel, les estimations des réserves constituent des données essentielles aux calculs de l'épuisement, des profits ou des pertes sur les sorties d'actifs et des pertes de valeur découlant des tests de plafonnement du coût entier de la Société. De plus, ce sont les réserves qui sous-tendent les informations supplémentaires sur le pétrole et le gaz naturel que fournit la Société.	Étant donné que les divers jugements intervenant dans la formulation des estimations des réserves sont reliés entre eux et que les prix des marchandises sont volatils par nature, il n'est généralement pas possible de prédire le moment ou l'importance des pertes de valeur découlant des tests de plafonnement du coût entier.
Ovintiv estime ses réserves prouvées de pétrole et de gaz selon la définition des réserves prouvées que donne la SEC. La Société estime ses réserves prouvées en se fondant sur les études géologiques et les données sur les réservoirs à sa disposition de même que sur sa performance en matière de production; elle doit avoir une certitude raisonnable de la possibilité de tirer, au cours de périodes à venir, une production économique des réservoirs connus et tenir compte de la conjoncture économique, des procédés opérationnels et de la réglementation gouvernementale. L'estimation des réserves est un processus subjectif.	Il est nécessaire de réviser les estimations des réserves par suite de changements apportés entre autres aux plans de mise en valeur, aux taux de production futurs projetés, au calendrier des dépenses futures, au rendement des réservoirs, à la conjoncture économique, aux restrictions gouvernementales et à la récupération attendue devant découler des forages intercalaires, tous ces facteurs étant assujettis à nombre d'incertitudes et à diverses interprétations. Une révision à la baisse des réserves prouvées estimatives par suite de la modification des estimations pourrait accroître la dotation à l'épuisement et entraîner une perte de valeur découlant des tests de plafonnement du coût entier.
Les réserves sont calculées à l'aide de la moyenne arithmétique non pondérée des prix des marchandises en vigueur au premier jour de chacun des 12 derniers mois, maintenue pour toute la durée de la production, sauf si des prix sont définis aux termes d'ententes contractuelles.	La diminution des prix pourrait se traduire par une réduction d'une partie des réserves prouvées si la limite de leur exploitation économique risque d'être atteinte à une date plus rapprochée que prévu, et pourrait influer sur le résultat net par le biais de la dotation à l'épuisement et des pertes de valeur découlant des tests de plafonnement du coût entier.
Ovintiv gère ses activités en utilisant des estimations des réserves et des ressources fondées sur des prix et coûts prévisionnels, car cette méthode tient compte des réserves probables et possibles et des fluctuations futures des prix des marchandises.	Ovintiv estime que les flux de trésorerie nets futurs actualisés après impôt qui devraient être tirés des réserves prouvées et sur lesquels se fonde le calcul des tests de plafonnement du coût entier ne sont pas représentatifs de la juste valeur de marché de ses biens pétroliers et gaziers ni des flux de trésorerie nets futurs que devraient générer ces biens.

Description	Jugements et incertitudes
Regroupements d'entreprises	
Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur estimée respective à la date d'acquisition. Tout excédent du prix d'achat par rapport à la juste valeur attribuée aux actifs et aux passifs est comptabilisé à titre de goodwill. Si le prix d'achat est inférieur à la juste valeur estimée des actifs nets acquis, la différence est comptabilisée comme un profit en résultat net.	Les hypothèses les plus importantes se rapportent aux justes valeurs estimées attribuées aux réserves prouvées et non prouvées que renferment les biens pétroliers et gaziers. Les hypothèses posées aux fins de ces évaluations portent sur les taux d'actualisation, les prix des marchandises et les coûts futurs, le calendrier des activités de mise en valeur, les projections quant aux réserves de pétrole et de gaz, les frais estimatifs d'abandon et de remise en état des puits productifs et les économies d'amortissement fiscal auxquelles a accès un intervenant du marché. Toute variation des principales hypothèses pourrait faire en sorte que la comptabilisation de l'acquisition soit revue et pourrait entraîner la constatation d'un goodwill supplémentaire ou d'un escompte sur l'acquisition. Rien ne garantit que les hypothèses ou les estimations sous-jacentes associées à l'évaluation des justes valeurs se concrétiseront comme prévu.
Les justes valeurs estimées sont établies sur la base des informations existant au moment de l'acquisition et mettent en jeu les attentes et les hypothèses qui seraient formulées par un intervenant du marché ou qui seraient à sa disposition. Si aucun prix observable sur le marché n'est disponible pour l'évaluation des actifs et des passifs, la Société peut employer l'approche par les coûts, par le résultat ou par le marché, selon la qualité des informations sur lesquelles la direction peut s'appuyer pour formuler ses hypothèses.	Les justes valeurs estimées attribuées aux actifs acquis peuvent avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs en raison des pertes de valeur éventuelles du goodwill. Les écarts entre les prix futurs des marchandises utilisés au moment de l'acquisition et les prix moyens des douze derniers mois utilisés pour calculer les pertes de valeur des actifs en amont découlant des tests de plafonnement du coût entier peuvent également influer sur le résultat net.
Pertes de valeur du goodwill	
Au moins une fois l'an, en décembre, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au niveau des unités d'exploitation, qui correspondent aux centres de coûts par pays d'Ovintiv. Pour déterminer si le goodwill s'est déprécié, la direction détermine la valeur comptable de chaque unité d'exploitation et la compare à sa juste valeur. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, la valeur du goodwill est alors évaluée et réduite à sa juste valeur implicite. La direction établit la juste valeur implicite du goodwill en déduisant la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation de la juste valeur de celle-ci, comme si l'unité d'exploitation avait été acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Tout excédent de la valeur comptable du goodwill par rapport à sa juste valeur implicite est constaté comme une perte de valeur et imputé au résultat net.	Les hypothèses les plus importantes qui sous-tendent la détermination de la juste valeur d'une unité d'exploitation comprennent les estimations des réserves, prouvées et non prouvées ajustées en fonction du risque, de pétrole et de gaz naturel, les estimations des cours de marché tenant compte des courbes des prix à terme des marchandises à la date de l'évaluation, les taux d'actualisation en vigueur sur le marché et les charges d'exploitation, les charges administratives et les dépenses d'investissement estimatives, ajustées en fonction de l'inflation. De plus, il arrive que la direction appuie ses estimations sur les justes valeurs de sociétés comparables cotées sur un marché actif, des transactions récentes visant des actifs comparables et les primes payées sur d'autres transactions. La direction doit alors poser certains jugements au moment de la sélection des sociétés comparables en question.
Comme il n'est pas possible d'obtenir des cours cotés sur un marché actif à l'égard des unités d'exploitation de la Société, la direction fait appel à son jugement pour déterminer la juste valeur estimée des unités d'exploitation aux fins de l'exécution des tests de dépréciation du goodwill. Ovintiv peut employer une combinaison de l'approche par le résultat et de l'approche par le marché.	La révision à la baisse des quantités des réserves estimées, l'augmentation des estimations relatives aux coûts futurs, une baisse prolongée des prix du pétrole et du gaz naturel ou le dessaisissement d'une composante importante de l'unité d'exploitation pourraient réduire les flux de trésorerie futurs attendus et les justes valeurs estimées des unités d'exploitation, voire entraîner une perte de valeur du goodwill lors de périodes à venir.
La Société a soumis son goodwill à un test de dépréciation au 31 décembre 2019 et n'a constaté aucune perte de valeur. Les justes valeurs des unités d'exploitation étaient nettement supérieures à leurs valeurs comptables, et il n'y avait donc pas de risque d'échouer à la première étape du test de dépréciation au 31 décembre 2019.	

Description	Jugements et incertitudes
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	
Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont des obligations juridiques en vertu desquelles la Société sera tenue de mettre hors service des immobilisations corporelles à long terme, telles que des sites de puits en production, une plateforme de production en mer et des usines de traitement, et de réhabiliter les terres ou le fond océanique à la fin des activités de production pétrolières et gazières. La juste valeur des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations estimées est constatée à l'état consolidé de la situation financière lorsque les frais sont engagés et qu'il est possible d'établir une estimation raisonnable de la juste valeur. Le coût de mise hors service des immobilisations, qui est égal à la juste valeur estimée initialement des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, est incorporé au coût des immobilisations à long terme en question. Les variations des obligations estimées sont comptabilisées à titre de variation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts de mise hors service d'immobilisations qui s'y rapportent. Les frais réellement engagés sont portés en diminution du cumul des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une charge de désactualisation est comptabilisée au fil du temps lorsque le passif actualisé est augmenté à sa valeur de règlement prévue.	Les technologies et les coûts d'enlèvement des actifs ne cessent d'évoluer, tout comme les considérations qui s'y rattachent sur le plan de la réglementation, des politiques, de l'environnement, de la sécurité et des relations publiques. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont estimées au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus du règlement. Les flux de trésorerie actualisés reposent sur des estimations de facteurs tels que la durée d'utilité des réserves, les coûts de mise hors service, le calendrier de règlement, les taux sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit et les taux d'inflation. La modification de ces estimations a une incidence sur le résultat net en raison de la désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, en plus de l'épuisement du coût de mise hors service d'immobilisations inclus dans les immobilisations corporelles.
Instruments financiers dérivés	
Ovintiv a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de marché découlant des prix des marchandises, des taux de change et des taux d'intérêt. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Les profits et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers sont comptabilisés en résultat net au règlement des contrats. Les profits et les pertes latents sont comptabilisés en résultat net à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière en fonction des variations de la juste valeur des contrats.	Les instruments financiers dérivés d'Ovintiv se rapportent principalement à des produits de base, à savoir le pétrole, les LGN et le gaz naturel. Les hypothèses les plus importantes dans la détermination de la juste valeur des dérivés financiers sur marchandises de la Société comprennent l'estimation des prix futurs des marchandises sous-jacentes, la volatilité implicite des prix des marchandises, les taux d'actualisation et les estimations du risque de crédit lié aux contreparties. Les variables relatives aux prix et à l'actualisation sont sensibles à la durée du contrat et à la volatilité du marché de même qu'aux écarts de prix régionaux. La modification de ces estimations et de ces hypothèses peut avoir une incidence sur le résultat net par le biais de la réduction des produits ou de l'accroissement des charges.
Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat net. Les justes valeurs estimées sont déterminées à l'aide de cours cotés sur un marché actif, déduites des cours de marché en vigueur pour des actifs et des passifs semblables ou mesurées en fonction d'estimations élaborées en interne. La Société peut recourir à diverses techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés ou un modèle d'évaluation des options. Comme Ovintiv a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture à ses instruments financiers dérivés, les variations de la juste valeur de ceux-ci pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. En général, les variations de la juste valeur des dérivés financiers n'ont pas d'effet sur les liquidités ou les sources de financement de la Société. Leur règlement non plus.	

Description	Jugements et incertitudes
Impôt sur le résultat	
Ovintiv utilise la méthode du report variable pour comptabiliser son impôt sur le résultat. Selon cette méthode, toute différence temporaire entre la valeur comptable et la base fiscale d'un actif ou d'un passif donne lieu à la comptabilisation d'un impôt différé établi selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés dont on s'attend à ce qu'ils soient en vigueur lorsque l'actif sera réalisé et le passif, réglé. L'impôt sur le résultat exigible est évalué au montant que l'on s'attend à recouvrer des administrations fiscales ou à payer à celles-ci en fonction des taux d'impôt et des lois fiscales adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'incidence d'un changement dans les taux d'impôt ou les lois fiscales adoptés est comptabilisée en résultat net de l'exercice au cours duquel ce changement entre en vigueur.	Les interprétations, les règlements et les lois d'ordre fiscal en vigueur dans les divers territoires dans lesquels la Société et ses filiales exercent leurs activités, y compris la réforme fiscale aux États-Unis et les éventuels règlements et directives du département américain du Trésor, sont appelés à changer et sont sujets à interprétation. Par conséquent, l'impôt sur le résultat est soumis à l'incertitude relative à la mesure et les interprétations peuvent avoir une incidence sur le résultat net par l'intermédiaire de la charge d'impôt découlant de la variation des actifs ou des passifs d'impôt différé.
Ovintiv évalue périodiquement les actifs d'impôt différé afin de s'assurer qu'ils sont réalisables. S'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne pourront pas être réalisés, leur montant est réduit au moyen d'une correction de valeur.	Lorsqu'elle évalue le caractère réalisable des actifs d'impôt différé, Ovintiv tient compte des éléments probants dont elle dispose, tant positifs que négatifs, tels que le résultat imposable obtenu dans le passé ou celui attendu dans l'avenir, les stratégies de planification fiscale auxquelles elle peut recourir et les périodes de report prospectif. De nombreux jugements et hypothèses sous-tendent la détermination du bénéfice imposable futur, notamment des facteurs tels que les conditions d'exploitation futures, en particulier en ce qui a trait aux prix du pétrole et du gaz. Les hypothèses posées afin d'établir le résultat imposable prévu d'exercices à venir sont donc conformes à celles utilisées pour évaluer la perte de valeur du goodwill.
La charge d'impôt intermédiaire d'Ovintiv est déterminée au moyen d'un taux d'imposition effectif annuel estimé qui est appliqué au résultat net avant impôt réalisé depuis le début de l'exercice et ajustée en fonction de l'incidence des modifications apportées aux lois et des montants relatifs à des exercices antérieurs.	Le taux d'imposition effectif annuel estimé dépend du résultat annuel attendu, des écarts par rapport aux taux prévus par la loi et à des taux à l'étranger, des tranches non imposables des gains ou pertes en capital, des écarts de nature fiscale résultant de sorties d'actifs et de transactions ainsi que de la répartition de l'impôt de coentreprise en excédent du financement.
Ovintiv constate l'incidence sur les états financiers d'une position fiscale lorsqu'il est plus probable qu'improbable que cette position résistera à l'examen de l'administration fiscale en raison de son mérite sur le plan technique. Une position fiscale comptabilisée est évaluée initialement et ultérieurement au montant le plus élevé de l'avantage fiscal dont la probabilité de réalisation, lors du règlement avec l'administration fiscale, est supérieure à 50 %. Les passifs liés aux avantages fiscaux non constatés et dont le règlement n'est pas prévu dans les 12 prochains mois sont inclus dans les autres passifs et provisions.	La Société procède régulièrement à l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines et, au besoin, comptabilise une charge à payer à leur endroit. Ces charges à payer sont ajustées lors de changements de faits et de circonstances. Une variation significative des charges d'impôt à payer d'Ovintiv pourrait se produire selon l'issue des vérifications en cours, les modifications éventuelles apportées aux lois ou la résolution de questions en suspens.
Les résultats non distribués d'Ovintiv provenant des filiales étrangères sont considérés comme réinvestis de manière permanente; par conséquent, la Société ne calcule pas de passif d'impôt différé à l'égard de l'impôt canadien sur ces résultats à l'étranger.	Il n'est pas possible de déterminer au prix d'un effort raisonnable le montant des passifs d'impôt différé non comptabilisés à cause de l'incertitude importante des hypothèses qu'il faudrait formuler, notamment en ce qui concerne la nature de tout versement futur qui pourrait être distribué sous forme de remboursements de capital non imposables ou de résultat imposable et des retenues d'impôt qui y seraient associées, ou encore les taux d'imposition qui frapperaient tout versement futur et qui pourraient différer considérablement selon l'approche employée pour rapatrier les résultats.

Description	Jugements et incertitudes
Passifs éventuels	
Ovintiv est partie à des diverses actions en justice, obligations de remise en état, réclamations de nature commerciale et réglementaire et obligations dans le cours normal de ses activités. La Société comptabilise des pertes lorsque celles-ci sont probables et qu'elles peuvent être estimées de manière raisonnable, sauf en ce qui concerne les éventualités découlant d'un regroupement d'entreprises, lesquelles sont inscrites à la juste valeur à la date de l'acquisition. Si une perte est probable, mais que la Société n'est pas en mesure de la déterminer de manière précise, la meilleure estimation dans une fourchette est retenue, et s'il est impossible de déterminer celle-ci, la Société comptabilise le montant minimal.	L'établissement et l'évaluation d'une perte éventuelle reposent sur les conseils provenant de conseillers juridiques, de conseillers ou de consultants et le jugement de la direction. Les coûts réels peuvent être différents de ces estimations pour de multiples raisons, notamment i) une interprétation divergente des lois, les points de vue quant à la responsabilité et aux évaluations du montant des dommages; ii) des changements du statut des litiges ou des réclamations et de l'information disponible; iii) une interprétation divergente des règlements de la part des autorités en réglementation ou des tribunaux; iv) des changements aux lois et règlements; et v) des renseignements supplémentaires ou nouveaux quant à l'étendue ou la nature des remises en états ou des améliorations technologiques. La Société surveille de manière continue les réclamations connues ou possibles sur le plan juridique ou environnemental ou toute autre réclamation ou éventualité selon les informations dont elle dispose. Les changements futurs aux faits et circonstances qui ne sont pas prévisibles à l'heure actuelle pourraient faire en sorte que les obligations comptabilisées en date des présentes soient supérieures aux montants estimés comptabilisés.

Prises de position comptables récentes

Pour connaître les méthodes comptables récemment publiées, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés figurant à la rubrique 8 du présent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Mesures non conformes aux PCGR

Certaines mesures utilisées dans le présent document n'ont pas de sens normalisé selon les PCGR des États-Unis et sont, par conséquent, considérées comme des mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs et ne devraient pas être considérées comme des substituts aux mesures présentées conformément aux PCGR des États-Unis. Le secteur du pétrole et du gaz et Ovintiv utilisent couramment ces mesures pour fournir aux actionnaires et aux investisseurs éventuels des renseignements supplémentaires concernant la liquidité de la Société et sa capacité de générer des fonds pour financer ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR sont les suivantes : flux de trésorerie non conformes aux PCGR, marge sur les flux de trésorerie non conformes aux PCGR, ratio dette/capitaux permanents ajustés et ratio dette nette/BAIIA ajusté. L'utilisation que fait la direction de ces mesures est examinée plus à fond ci-dessous.

Flux de trésorerie non conformes aux PCGR et marge sur les flux de trésorerie non conformes aux PCGR

Les flux de trésorerie non conformes aux PCGR, qui sont une mesure non conforme aux PCGR, s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu de la variation nette des autres actifs et passifs, de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de l'impôt exigible sur les ventes d'actifs.

La marge sur les flux de trésorerie non conformes aux PCGR, aussi une mesure non conforme aux PCGR, s'entend des flux de trésorerie non conformes aux PCGR par bep de production.

La direction estime que ces mesures sont utiles à la Société et à ses investisseurs en tant que mesure de la performance opérationnelle et financière d'une période à l'autre et par rapport à d'autres sociétés du même secteur; elles servent aussi d'indicateur de la capacité de la Société à dégager des liquidités pour financer son programme d'immobilisations, assurer le service de la dette et honorer d'autres obligations financières. Ces mesures sont employées, avec d'autres, dans le calcul de certaines cibles de rendement pour les employés et les membres de la direction de la Société.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2019**	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**2 921 $**	2 300 $
Ajouter (déduire) :		
Variation nette des autres actifs et passifs	**(97)**	(60)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	**87**	245
Impôt exigible sur les ventes d'actifs	**-**	-
Flux de trésorerie non conformes aux PCGR[1)]	**2 931 $**	2 115 $
Volumes de production (Mbep)	**206,2**	131,8
Marge sur les flux de trésorerie non conformes aux PCGR ($/bep)	**14,21 $**	16,05 $

1) L'exercice 2019 rend compte des charges de restructuration de 138 M$ et des frais d'acquisition de 33 M$.

Total des coûts

Le total des coûts est une mesure non conforme aux PCGR qui s'entend de la somme des taxes à la production et impôts miniers et autres taxes, des charges de transport et de traitement en amont, des charges d'exploitation en amont et des charges administratives, exclusion faite des primes au rendement à long terme et des charges de restructuration. La direction est d'avis que cette mesure est utile à la Société et à ses investisseurs en tant que mesure de l'efficience opérationnelle d'une période à l'autre.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2019**	2018
Taxes à la production et impôts miniers et autres taxes	**254 $**	147 $
Transport et traitement en amont	**1 325**	952
Charges d'exploitation en amont	**707**	423
Charges administratives	**489**	157
Déduire (ajouter) :		
Coûts des primes au rendement à long terme	**35**	(41)
Charges de restructuration	**138**	-
Total des coûts	**2 602 $**	1 720 $
Divisés par :		
Volumes de production (Mbep)	**206,2**	131,8
Total des coûts ($/bep)[1)]	**12,59 $**	13,00 $

1) Calculés au moyen de dollars et de volumes entiers.

Ratio dette/capitaux permanents ajustés

Le ratio dette/capitaux permanents ajustés, qui est une mesure non conforme aux PCGR, suppose l'ajustement des capitaux permanents de façon à prendre en compte les pertes de valeur antérieures découlant des tests de plafonnement du coût entier comptabilisées au 31 décembre 2011. La direction surveille le ratio dette/capitaux permanents ajustés afin de s'assurer que la Société respecte la clause restrictive qui lui est imposée par ses facilités de crédit, selon laquelle elle doit maintenir son ratio dette/capitaux permanents ajustés à moins de 60 %. Les capitaux permanents ajustés comprennent la dette, le total des capitaux propres et un ajustement des capitaux propres servant à prendre en compte le cumul des pertes de valeur découlant des tests de plafonnement du coût entier qui avaient été constatées au 31 décembre 2011 au moment de l'adoption, le 1er janvier 2012, des PCGR des États-Unis.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**31 décembre 2019**	31 décembre 2018
Dette à long terme, y compris la partie courante	**6 974 $**	4 198 $
Total des capitaux propres	**9 930**	7 447
Ajustement des capitaux propres servant à prendre en compte les pertes de valeur comptabilisées au 31 décembre 2011	**7 746**	7 746
Capitaux permanents ajustés	**24 650 $**	19 391 $
Ratio dette/capitaux permanents ajustés	**28 %**	22 %

L'augmentation du ratio dette/capitaux permanents ajustés découle surtout de la hausse de la dette à long terme par suite de l'acquisition de Newfield.

Ratio dette nette/BAIIA ajusté

Le ratio dette nette/BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux PCGR aux termes de laquelle la dette nette s'entend de la dette à long terme, y compris la partie courante, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et le BAIIA ajusté, lui, s'entend du résultat net des 12 derniers mois avant l'impôt sur le résultat, la dotation aux amortissements et à l'épuisement, les pertes de valeur, la charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les intérêts, les profits et les pertes latents sur la gestion des risques, les profits et les pertes de change, les profits et les pertes sur les sorties d'actifs et les autres profits et pertes.

La direction estime que cette mesure est utile à la Société et à ses investisseurs en tant que mesure du levier financier et de la capacité de la Société à assurer le service de la dette et à honorer d'autres obligations financières. Elle est employée, avec d'autres, dans le calcul de certaines cibles de rendement pour les employés et les membres de la direction de la Société.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**31 décembre 2019**	31 décembre 2018
Dette à long terme, y compris la partie courante	**6 974 $**	4 198 $
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**190**	1 058
Dette nette	**6 784**	3 140
Résultat net	**234**	1 069
Ajouter (déduire) :		
Dotation aux amortissements et à l'épuisement	**2 015**	1 272
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	**37**	32
Intérêts	**382**	351
(Profit) perte latent sur la gestion des risques	**730**	(519)
(Profit) perte de change, montant net	**(119)**	168
(Profit) perte sur les sorties d'actifs, montant net	**(3)**	(5)
Autres (profits) pertes, montant net	**23**	17
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	**81**	94
BAIIA ajusté	**3 380 $**	2 479 $
Ratio dette nette/BAIIA ajusté (fois)	**2,0**	1,3

L'augmentation de la dette nette découle surtout de l'augmentation de la dette à long terme attribuable à l'acquisition de Newfield, alors que le BAIIA ajusté tient uniquement compte des résultats d'exploitation de Newfield pour la période postérieure à l'acquisition, soit du 14 février 2019 au 31 décembre 2019.